

**Compte rendu 2ème réunion publique PLU  
Rapport de présentation, PADD et OA  
17 avril 2009**

*Lieu* : Salle de Réunion Mairie de Septmoncel

*Présents* :

- PERRIN Raphaël (Maire de Septmoncel);
- Conseillers municipaux : ARBEZ-CARME Babette, BONAVERO Catherine, GINI Patrick, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle;
- REGAD Maï-Lys (Mairie de Septmoncel);
- WICKER Frédéric (DDE Jura) ;
- Habitants de Septmoncel.

L'avancée des travaux du PLU et les premiers projets ont été présentés par M. Raphaël PERRIN et Mlle Maï-Lys REGAD. On été exposés (voir fichier joint) :

- Les enjeux tirés du rapport de présentation ;
- Les objectifs retenus par la municipalité pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD);
- Les Orientations d'Aménagement (OA) envisagées sur les zones à urbaniser et autres sites de projet.

Au cours de la réunion, de nombreuses questions ont été posées:

**L'avis « défavorable » de la DIREN concernant le projet de lotissement au Chatelet, est il un avis « négatif » ?**

- Monsieur le Maire donne l'exemple de la commune de Prémanon : malgré un avis défavorable il y a quelques années pour le même type de projet en zone naturelle sensible, elle a fait le choix de ne pas abandonner le projet. Aujourd'hui le projet est toujours à l'étude...
- « L'avis final » étant donné par la DDEA, si elle considère les avis défavorables de la DIREN et du PNR, leur avis ne risque pas d'être favorable.

**Il n'existe pas de risques géologiques sur le Gitalet ?**

- Il n'existe pas de risques géologiques au Gitalet, comme il en existe sous le village.
- Une source est cependant présente mais bien identifiée. Le projet prendra forcément en compte cette source pour la capter en amont et ainsi réduire les risques éventuels.

**Le projet du Replan prévoit-il des sanitaires au niveau de la piste de ski à roulettes ?**

- Dans le cadre du développement du secteur, et notamment la zone HLL, l'implantation de sanitaires sera forcément étudiée.

**Le projet de terrain multisports en dur à coté de la caserne ne risque-t-il pas de faire concurrence au terrain présent au Replan ?**

- La demande pour la création de ce terrain à la Fin du Pré émane de l'école et des sapeurs pompiers, il serait donc principalement à destination de ces publics.
- Actuellement au centre bourg les enfants jouent à proximité de la départementale (place Dalloz par exemple), ce qui est très dangereux. La création de ce terrain permettrait donc de supprimer ce problème.

**Des priorités ont-elles été définies dans tous les projets présentés ?**

- Au centre bourg la priorité est le stationnement, considéré comme le catalyseur de sa redynamisation. Les études sont d'ailleurs en cours.
- Une zone à urbaniser devra également être aménagée rapidement (opération communale), afin de palier au manque de foncier et de répondre à la forte demande de construction.

Les aménagements du Crêt Bolomy et des secteurs du Manon, s'ils ont lieu, seront certainement des initiatives privées.

**Actuellement les camping-cars et caravanes ne s'arrêtent pas sur la commune, faute d'aire pour les accueillir. Un projet est-il en réflexion ?**

- Au stade actuel de la réflexion, aucune zone n'a été définie. La question est d'ailleurs complexe : il faudrait trouver une zone de taille suffisante et faire les aménagements techniques nécessaires (point d'eau, vidange...), tout en pensant à l'impact visuel et paysager qu'un tel site pourrait avoir.
- Le parking de la Butte avait été aménagé dans l'optique d'accueillir des camping-cars et caravanes.

Les réflexions pour un tel aménagement méritent donc d'être menées, à l'échelle de la Communauté de Communes des Hautes Combes.

**Le projet prévoit-il la création d'une salle polyvalente (culturelle et sportive) ?**

- Oui. Deux emplacements ont été envisagés mais les réflexions sont actuellement insuffisantes. Aussi le projet fait partie des volontés de la municipalité.